

Installation du comité de pilotage de la Politique Sportive Académique

Mardi 5 mars 2024

Lieu : Rectorat, salle Juminer, début 14h30

Le Copil est présidé par Madame la rectrice de région académique, Madame Christine GANGLOFF-ZIEGLER.

Participant(e)s :

- **Rectorat**
Madame la Rectrice de région académique : Mme Christine GANGLOFF-ZIEGLER
M. Gérard JOCK (DAASEN)
M. Jérôme LOUVET (IA IPR EPS)
DRAJES : M. Marc LE MERCIER (délégué), M. Philippe LE JEANNIC (inspecteur Jeunesse et sports), M. Jérôme CHEDEVILLE (prof de sport, référent continuité éducative DRAJES),
Mme Estelle BOISDRON (prof de sport, référente activités aquatiques et pleine nature),
Béatrice FEDULLO (service sports)
- **Collectivités territoriales**
Mme Christine GERMAIN, M. Harry MEPHON (Conseil régional)
Mme Odile BROUSSILLON, Mme Franciane ARMOUGON, Mme Chrystele DURAND, M.
Mickaël MERABLI (Conseil Départemental)
M. Marcelin CHINGAN (association des maires de Guadeloupe/ANDES/Ville du Moule)
- **Mouvement sportif et assimilé**
Mme la directrice du Service Régional de l'UNSS, Mme Kitty LABAU-TOTOBOC
M. le directeur de la FFSU, excusé
Mme Isabelle SAHAI (vice-présidente de l'USEP)
M. Alain Sorèze (président du CROS Guadeloupe)
M. le président de la Conférence Régionale du Sport, excusé
M. Jean DARTRON (président de la Conférence des Financeurs du Sport)
- **Communauté éducative**
M. le représentant de l'enseignement diocésain, absent
M. Frédéric REGOURD (représentant l'enseignement agricole)
M. Gilles GANE (proviseur de la cité de l'excellence sportive)
Mme l'IEN 1er degré en charge de l'EPS (excusée)
M. Guillaume COUDEVILLE (directeur doyen de l'UFR STAPS)
Mme Jacqueline CUSSET-GAYDU (directrice du CREPS Antilles-Guyane)
Mme Sophie DARRIGADE (Maison Régionale de la Performance)
- **Services de l'État** (autres que Rectrice/DAASEN/IA-IPR d'EPS et DRAJES)
le DG de l'ARS (absent)
- **Personnalités qualifiées**
André Atallah, président de la fédération hospitalière de France en Guadeloupe et
coordonnateur de l'action « Pour une France en Forme » (excusé)

Excusé(e)s : Mme Nathalie ZEBRE (mission EPS), M. Jean-Philippe BLACODON SUAPS, M. Camille ELISABETH (CRdS)

Madame la rectrice de région académique, Madame Christine GANGLOFF-ZIEGLER souhaite la bienvenue aux participants, et rappelle l'objet de ce comité, lieu de coordination des différents sujets qui portent sur les pratiques sportives dans le champ scolaire.

Une concertation avec les collectivités sur la mutualisation des équipements sportifs et la mise à disposition des installations est nécessaire.

Un inventaire des différents dispositifs est nécessaire afin de donner une cohérence entre tous les acteurs. Le travail en partenariat avec les services de la DRAJES va permettre d'apporter une convergence entre tous les acteurs éducatifs et sportifs.

Présentation de l'ordre du jour, qui vise à exposer une vision globale de tous les dispositifs portant sur les pratiques physiques et sportives en dehors de l'EPS obligatoire.

J. Louvet rappelle que ce COPIL initialement réservé aux questions du Sport de Haut niveau et à son accession, s'est voulu délibérément ouvert aux questions de formation sportive au sein de l'école en relation avec les partenaires institutionnels. L'échelle de la Région Académique ainsi que la proximité des acteurs permettent cette démarche. L'installation de ce premier COPIL est historique.

Les dispositifs de continuité éducative

1.1. les 2 heures du sport au collègue par Jérôme CHEDEVILLE DRAJES (25mns)

Rappel du dispositif avec la diapositive n°2.

Partenariat du CG sur la partie transport sous forme de conventionnement avec les collèges. Un gros travail de suivi des élèves bénéficiaires est mis en place en interne afin de les fidéliser et vérifier qu'ils poursuivent leur engagement sur une pratique régulière en club.

Disciplines les plus demandés : danse, handball, natation, tennis de table, rugby, boxe éducative les projets financés permettent de doter les clubs en matériel et de valoriser l'investissement humain

La plage horaire la plus utilisée : le vendredi après-midi où l'établissement est fermé. Un des freins du dispositif est de trouver une plage horaire où tous les élèves sont disponibles ainsi que le club.

Critères du choix des clubs : l'esprit n'est pas d'avoir un apprentissage structuré de la discipline avec une recherche de progression, mais de créer une animation et mettre les jeunes en activité afin de lutter contre la sédentarité. L'aspect sécuritaire des prestataires est important (carte professionnelle, assurance)

Le repérage des enfants et la dynamique des groupes se fait par les enseignants d'EPS.

La dimension sociale du projet doit être en cohérence mais pas en confrontation. L'objectif étant de faire pratiquer le maximum d'adolescents.

1.2. Le savoir rouler à vélo par Jérôme CHEDEVILLE (20mns)

Rappel du dispositif avec la diapositive n°2.

Objectif : former et sensibiliser les enfants sur la sécurité routière. Permettre d'utiliser en toute sécurité le vélo comme moyen de locomotion.

Question des pistes cyclables sécurisées ? L'aménagement du territoire dépasse ce programme éducatif même si le Copil SRAV aborde ces sujets : essayer de quadriller autour des établissements scolaires, du campus, initier des plans de déplacements locaux.

Un plan de développement des pistes cyclables commence à se mettre en place, DEAL/Routes de Guadeloupe en lien avec les collectivités (piste Boris Carène, la jaille...)

1.3. L'aisance aquatique, le Savoir Nager par Estelle BOISDRON DRAJES (15mns)

Rappel du dispositif avec la diapositive n°3

Aisance Aquatique :

Mise en place du dispositif essentiellement dans le temps scolaire pour plus d'impact quant au nombre d'enfants bénéficiaires

Limitation par le manque d'infrastructure (zones carencées)

j'Apprends à Nager : former les jeunes collégiens qui ne savent pas encore nager hors temps scolaire

L'IA-IPR EPS fait remarquer le taux (faible) de savoir nager (inférieur à 50%) de la jeunesse guadeloupéenne ; du primaire au supérieur avec une difficulté à élever le taux de "nageurs". Le Conseil Départemental insiste sur la priorisation de ce sujet dans le cadre des actions financées.

Discussions autour des freins à l'apprentissage de la natation, dont les équipements (bassins, vestiaires, surveillance), l'accès à la mer (lieu de "risque"), la formation des enseignants. Il est convenu de traiter ce sujet de façon spécifique lors du prochain COPIL.

1.4. Le Label Génération 2024 par Estelle BOISDRON DRAJES (5mns)

Rappel du dispositif avec la diapositive n°4

140 établissements (en majorité des écoles) sont labellisés depuis 2019 : mise en place d'activités autour des valeurs de l'Olympisme (olympiades, animations, rencontres de sportifs de haut-niveau). La Région Académique a pu être représentée sur ce dispositif par Jérôme Louvet, IA-IPR EPS, lors du PNF à Paris le 5 décembre 2023 : une présentation complète du dispositif a pu être donnée à entendre.

1.5. Classe Alice Milliat - Pierre de Coubertin (5mns) par Ketty LABAU TOTO BOK (SR UNSS)

Rappel du dispositif avec la diapositive n°5

Représentée par 15 filles et 15 garçons qui sont ambassadeurs des valeurs olympiques et sélectionnés pour leur engagement.

1.6. Ma Classe aux Jeux par Jérôme CHEDEVILLE (5mns)

Rappel du dispositif avec la diapositive n°6

Emmener un groupe d'élèves pendant les JOP. 30 établissements se sont mobilisés autour des JOP depuis septembre 2023. En attente par le ministère des OM d'une aide financière (pris en charge billets d'avion, hébergement)

Participer à 3 ou 4 épreuves pendant les Jeux Paralympiques. Concernerait entre 250 et 500 personnes à sélectionner sur la base des projets présentés par les établissements et du financement public dédié (réponse du MOM en attente)

H. MEPHON indique la mise en place d'une exposition itinérante dans les lycées

A. SOREZE indique qu'il faudra poursuivre les actions autour des valeurs de l'olympisme après les Jeux de Paris

Mme CUSSET rappelle que le CREPS sera base avancée des JO de 2028

1.7. L'USEP par Isabelle SAHAI (10mns)

Présentation avec la diapositive n°7

1/3 du bureau doit être composé d'enfants, les associations sont dirigées par des parents et enseignants.

calendrier sportif : 50 événements par an qui peuvent rassembler entre 100 à 700 enfants/événement

Mme la Rectrice souligne l'engagement bénévole au sein de l'USEP et suggère d'inciter les étudiants à participer aux actions de l'USEP sous forme de stages en L1 et L2

1.8. L'UNSS par Ketty LABAU TOTO BOK directrice (10 mns)

Présentation avec la diapositive n°8

Les indicateurs sont présentés dans la diapositive 8.

Il est rappelé que le chef d'établissement est le président de l'AS. Il est également souligné l'investissement des jeunes lors des compétitions (arbitres, officiels...)

1.9. Le SUAPS (2mns)

M. BLACODON (absence excusée) présente les informations essentielles du SUAPS dans la diapositive n°9.

1.10. 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes APQ30 par Gérard JOCK DAASEN (5mns)

Présentation avec la diapositive n°10

Objectifs: Faire bouger les enfants hors heure EPS et que 100% des établissements fasse de l'APQ30 pour les classes de CP à CM2.

Jérôme Louvet rappelle à cette occasion que l'objectif de l'activité physique n'est pas seulement la lutte contre les effets de la sédentarité. Il s'agit également de mobiliser les ressources des élèves dans la sollicitation des fonctions exécutives (Flexibilité mentale, attention sélective, mémoire de travail, planification, inhibition et régulations émotionnelles...) propices aux apprentissages complexes.

1.11. Les sections Sportives Scolaires SSS par Jérôme LOUVET IA IPR EPS (5mns)

Présentation avec la diapositive n°11

Position unique de l'académie sur ce dispositif : le nombre de SSS (59 pour 90 EPLE) et son volontarisme en termes de financement (3 HSA par section).

Cette politique repose sur 4 piliers : plus-value scolaire (en termes de vie scolaire et de résultats scolaires en suivi de cohorte ; équilibre de genre ; continuité du double projet de formation collège-lycée ; cohérence de la carte académique).

Question du fonctionnement de ces SSS : transport, équipement et éventuelles interventions d'encadrants extérieurs qualifiés. La question de la contribution des collectivités et de la DRAJES au financement de ces sections est posée. Proposition par Mme la rectrice de la mise en place d'un groupe de travail pour étudier le fonctionnement, le financement et le surcoût de ces SSS.

1.12. Les classes Sport-Études par Jérôme LOUVET IA IPR EPS (5mns)

Présentation avec la diapositive n°12

Elles sont instituées par la nouvelle circulaire du 15 décembre 2023 parue au BO N°48 du 21 décembre 2023 intitulée « Renforcement du Parcours sportif de l'élève ».

Anciennement appelées Section Sportive d'Excellence Scolaire, l'enjeu de mise en place de ce dispositif est au cœur d'une continuité depuis les SSS vers l'accès au sport de haut-niveau ou les formations aux métiers du sport.

Les propositions remontées au Ministère l'ont été à la fin du mois de Janvier. Trois établissements ont été identifiés : la Cité Scolaire de l'Excellence Sportive, le Lycée Gerville Réache, et le Collège Guenette du Moule où s'est ouverte une Section d'Excellence Sportive (ancienne dénomination) en CK à la rentrée 2023-2024.

M. le principal de la Cité Sportive d'Excellence Sportive présente l'originalité de cet établissement et sa vocation à être soutenu dans la qualité de l'accompagnement des projets sportifs des jeunes et de leur famille.

La question de l'implantation académique future de ces classes sports-étude dans les activités sportives historiques de la Région se pose : l'escrime (Collège du Raizet) ; l'athlétisme ; la voile, le surf ; le HB...

1.13. La scolarisation des Espoirs et SHN. schéma territorial d'accès à la haute performance sportive par Sophie DARRIGADE CREPS (10mns)

La diapositive de présentation n°13 présente les indicateurs principaux. L

La CSES, Baimbridge (CERFA) et les élèves scolarisés en Pôles handball sur la Basse-Terre regroupent la plupart des sportifs "ayant droit" et sportifs listés.

Les sportifs répartis dans d'autres établissements pourraient faire l'objet d'étude sur l'opportunité de créer des sections sport-études (aménagements personnalisés ?)

L'ensemble des sportifs sur la liste espoirs doivent être accompagnés sur le suivi socio professionnel par la MRHP

Il y a un aménagement pour une trentaine d'élèves pour les examens.

Sur proposition de Jérôme Louvet, IA-IPR EPS, la décision suivante est actée : un élève listé SHN ou Espoir l'année de sa seconde conserve son statut et ses droits jusqu'au Bac (aménagement scolaire, aménagement des examens...). Cela suppose de nos services un effet de mémoire des listes et de concertation.

1.14. La mention complémentaire AG2S par Jérôme LOUVET IA IPR EPS (3mns)

Présentation avec la diapositive n°14

Nous disposons en Académie depuis 2019, année montée en charge du dispositif, de 2 mentions

complémentaires dites AG2S (Animation Gestion du Secteur Sportif) permettant de valider 2 UC du diplôme du BPJESPS dans les spécialités « Activités pour Tous » (dite APT) et Activité Aquatiques de la Natation (dite AAN).

Deux établissements portent en effet cette MC AG2S : le LP A. Arron en Grande Terre et le Lycée R. Nicolo en Basse Terre. Il a été décidé à la rentrée 2024 de fermer la MC du Lycée Nicolo alors que ses effectifs ont doublé en cette rentrée (12 élèves) quand le LP Arron en compte 21.

M. Dartron, Proviseur du Lycée de Baimbridge et Président des Financeurs de la Conférence Régionale du Sport demande pour quelle raison, compte tenu de l'équilibre territorial installé. La raison des effectifs est donnée par Mme la Rectrice.

Comment déployer dans l'avenir cette mention complémentaire ? En effet, elle s'est vue complétée par une deuxième MC E2S (Encadrement du Secteur Sportif) permettant de valider les 2 autres UC en vue d'une formation complète du BPJESPS au sein des établissements scolaires. Autrement dit une formation gratuite pour les élèves en vue de l'obtention de ce diplôme.

Lors du CTA 2023, il a été décidé de ne pas procéder à la montée en puissance de cette MC au moment où les autres académies en métropole ont engagé cette dynamique. Quid de la Guadeloupe ?

1.15. Le projet de formation bi-qualifiante

(voir diapositive n°15)

Ce dispositif de formation vise à permettre un double projet au sein d'établissements reconnus pour leur savoir-faire dans les sports de nature porteurs du loisir sportif touristique. Le diagnostic territorial, porté par la Conférence Régionale du Sport mais aussi par les études universitaires (cf Johana Pierre-Justin Virapatirin in « La petite Economie Insulaire de la Guadeloupe. Bilan, enjeux et perspectives » ; Ed L'Harmattan, 2022), les évaluations externes des établissements scolaires et les échanges avec les acteurs du territoire, fait converger l'idée de la pertinence de ce projet. Il s'agirait d'implanter dans les établissements une formation permettant aux élèves de valider le « tronc commun » des Diplômes d'Etat et une partie de la formation spécifique dans les spécialités suivantes : Plongée sous-marine ; Voile ; CK ; Randonnée pédestre ; Surf. Un volume de 850 heures environ est nécessaire, réparties sur les 3 années de formation pour aller au Bac, pour la voie G&T comme pour la voie professionnelle.

A ce jour, cette voie d'insertion professionnelle n'est pas accessible aux élèves de cette Région Académique. Dans la perspective d'un Bac plus 3 et Bac moins 3 ; il est envisagé d'enchâsser cette formation :

En amont par la formation des élèves en SSS au niveau collège en qualifiant un niveau de compétences plancher permettant de se présenter à cette formation bi-qualifiante en Lycée.

En aval par la formation universitaire en STAPS tournée vers les métiers d'agent de développement mais aussi d'ingénieur en développement touristique.

La Région, en la personne d'Harry Méphon, prend la parole pour rappeler que la Région a procédé à un audit en matière d'économie du tourisme et affirme tout son intérêt pour ce projet qui arrive à point nommé. Le Doyen du STAPS de Fouillole exprime également tout son intérêt pour ce projet de formation.

1.16. La rénovation des équipements au collège CCT

non développé (voir diapositive n°16)

CONCLUSION

Mme la rectrice propose les sujets à aborder lors du prochain COPIL en mai 2024

- la natation qui reste un enjeu de sécurité publique pour les personnes
- le sport de haut niveau et le lien avec l'université et les parcours de formation
- les équipements sportifs notamment pour accueillir le sport de haut niveau
- le sport comme développement personnel et touristique (diplôme professionnel et obtention de la carte professionnelle) autre séquence proposée sur le tourisme sportif
- réflexion sur l'inclusion : sport et le handicap



COPIL de la Politique Sportive Académique

Le Sport à l'École - 5 MARS 2024



ACADÉMIE
DE GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité



PARIS 2024



PARIS 2024



PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

A. Les dispositifs de continuité éducative (périscolaire principalement)

1. 2 heures de sport en plus au collège
2. Savoir Rouler à Vélo
3. Aisance Aquatique - Savoir Nager

promotion des valeurs de l'Olympisme :

1. Label Génération 2024
2. Classe Alice Milliat Pierre de Coubertin
3. Ma Classe aux Jeux

B. Les acteurs du sport à l'école et à l'université

1. USEP
2. UNSS
3. SUAPS et la ligue caraïbes du sport universitaire (FFSU)

C. Les dispositifs dans le temps scolaire

1. 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes APQ30
2. Les sections Sportives Scolaires SSS,
3. Les classes Sport-Etudes
4. La scolarisation des Espoirs et SHN. schéma territorial d'accès à la haute performance sportive
5. La mention complémentaire AG2S
6. Le projet de formation bi-qualifiante

D. Les mesures en faveur des équipements sportifs scolaires

1. La rénovation des équipements au collège CCT

A. Les dispositifs de continuité éducative (périscolaire)



1- 2 heures de sport en plus au collège



références : Instruction du 26-4-2023 MSJOP - DS - 1A - MENJ - DGESCO A1-2 NOR : SPOV2311

- hors temps scolaire, hors EPS / UNSS
- pour tous les collégiens, volontaire / gratuit pour l'élève
- offre sportive par des opérateurs, convention
- coordination DRAJES / IA EPS
- Cible : les jeunes les plus éloignés des pratiques sportives, les jeunes en difficultés sociales ou en isolement social, les jeunes filles en décrochage de pratique physique, les jeunes en situation de handicap
- 14 collèges répartis sur tout le territoire (soit 25% des collèges)
- 1000 élèves participants sur l'année
- 20 clubs sportifs conventionnés (40 clubs intéressés)
- 300 séances de sport
- 15 conventions en cours au 1er février 2024
- généralisation prévue avec demande de X3 dès septembre 2024. Prévoir la communication.
- **financement** :
 - Ministère des Sports JOP. 100 € / 2 heures, cycles de 6 séances (EC 185 k€)
 - des crédits coordination (PACTE innovation) 1250 €
 - déplacements transport en commun si besoin (Conseil Départemental 10 k€ en 2024)
 - projet de complément de dotation matérielle pour les clubs

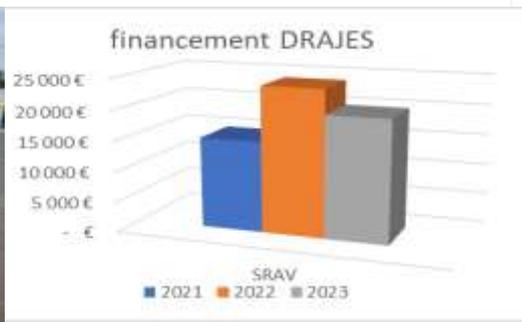
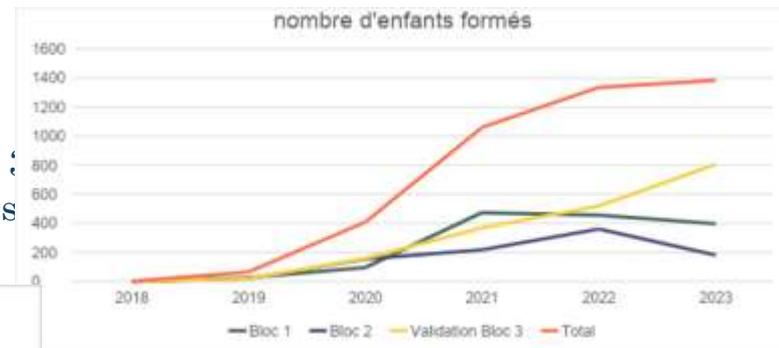


A. Les dispositifs de continuité éducative (scolaire et périscolaire)



2- Savoir Rouler à Vélo (périscolaire et scolaire)

- favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée
 - 6-11 ans
 - 10h de formation (3 blocs)
 - scolaire et périscolaire, hors scolaire (fédéral, ACM...)
- fonctionnement du dispositif autour du réseau des partenaires : DRAJES, Rectorat, DEAL, Comité Régional Cycliste, Moniteur Cycliste Français, clubs cyclistes de la Fédération, intervenants professionnels, UNSS, USEP, UFOLEP, association prévention MAIF, MGEN, Routes de Guadeloupe, Comité de CycloTourisme, Ligue du Sport Adapté. Copil annuel
- Acteurs les plus investis : l'école et l'USEP
- priorités :
 - mobiliser les acteurs pour réaliser des blocs (clubs, collectivités, écoles, usep)
 - consolidation du Bloc 3 par l'USEP
 - formations intervenants FUB (avril, juillet, octobre) et séminaires de formation continue
 - actions phares (Grande Cause Nationale) : USEP fin mai au vélodrome
- indicateurs
 - 1 873 attestations délivrées, 806 en 2023
Objectif ministériel annualisé = 1000
 - 4 256 enfants ont été enregistrés (blocs 1, 2 et 3)
 - 10 agents collectivités + 34 enseignants formés
 - financement DRAJES entre 14 et 23 k€/an



3- Aisance Aquatique - Savoir Nager (périscolaire et scolaire)

1- indicateurs



Le savoir nager en Guadeloupe en quelques chiffres depuis 2020



2- Implantations des sites d'apprentissage en 2023-2024

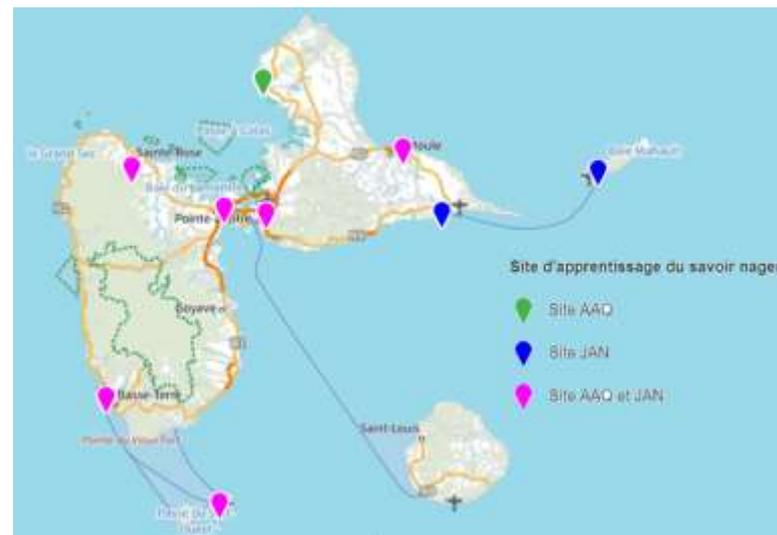
3- Priorités

AAQ : subvention de l'ANS accordée en priorité dans le temps scolaire. Travail de partenariat avec la mission EPS du rectorat, les collectivités et les associations.

Depuis 2023 développement des actions sur les communes du Nord Grande Terre. En prévision développement des actions sur la côte sous le vent

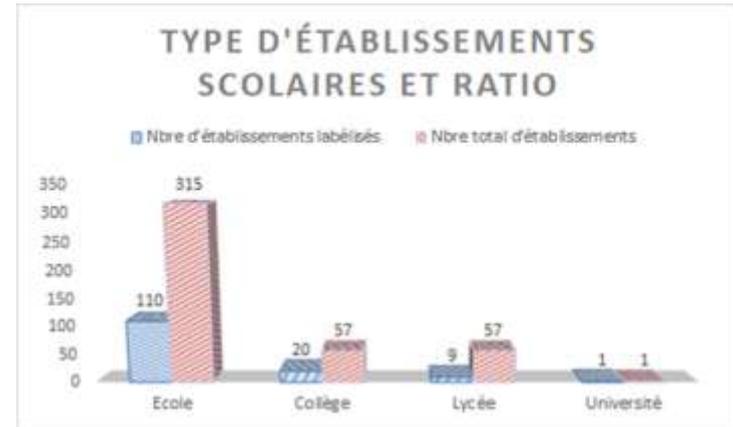
JAN : Subvention de l'ANS accordée hors temps scolaire avec une priorité pour les 10-12 ans ne sachant pas nager .

Objectif : les préparer au passage et à l'obtention de l'ASNS à l'entrée au collège



4- promotion des valeurs de l'Olympisme : label Génération 2024

- Labellisation des établissements scolaires du primaire à l'université qui s'engagent dans une démarche de valorisation des activités sportives autour de l'olympisme et/ou des actions permettant le rapprochement entre le sport fédéral et les activités physiques de l'école
- 140 établissements labellisés depuis 2018
- 30 communes / 33 représentées



2. Exemple d'activités

Rencontres sportives organisées par l'USEP et l'UNSS pendant les JOP, SOP et JNSS, mini olympiades, rencontre avec des sportifs (Enzo Lefort, Emeline N Dongue, Pierre Ambroise Bosse-Alexandre Cassin, Alexandre CASSIN)





5- Promotion des valeurs de l'Olympisme :

Classe Alice Milliat -Pierre de Coubertin GENERATION 2024

AMBASSADEURS Paris 2024 Référents:G Saint-Phor-K Labau Toto-Boc -

E.Boisdron - J.Chédeville

- a. indications générales /Ouverture de la classe en octobre 2019 30 élèves G et F- 15 en ème en 2019 actuellement dans 15 lycées de l'académie Double licenciés UNSS et FEDERAL : regroupements CREPS - LAMENTIN - BOUILLANTE - Sainte-ANNE - MARIE-GALANTE (tournée des drapeaux) Mise en oeuvre UNSS Guadeloupe; participation des élèves en tant que jeunes volontaires jeux des CARIBÉENS GAMES Journée olympique et paralympiques Olympique et paralympique
- a. activités
 - a. Athlétisme -Escalade-Aviron-Natation-Tennis de table - VTT
 - a. projet 2024 Regroupement prévu au CREPS (TIR Sportif- Athlétisme - Travail pédagogique autour des valeurs de l'olympisme.
 - b. Professeurs principal de la classe F DARLIS Clg BOUILLANTE - référents GENERATION 2024 -
 - c. Les jeunes la classe représentent et s'engagent dans les actions de territoire : participation au conférence sur le thème : la place des femmes dans le sport en Guadeloupe des Femmes en Guadeloupe, Yoela SAMINADIN LYC Droits De l'homme;
 - d. Une jeune de la classe Emilie MONTOUT AS CLG Massabielle portera la Flamme le 26 JANVIER 2024 à Paris 2024



6- promotion des valeurs de l'Olympisme :

Ma Classe aux Jeux

Il s'agit de soutenir l'organisation d'un séjour scolaire à Paris à l'occasion des Jeux Paralympiques.

Les porteurs de projets : écoles/collèges/lycées investis dans les actions Génération 2024 et actives sur des projets portant les valeurs de l'Olympisme avec des enfants représentant une "cible" prioritaire : inclusion, REP, dynamisme, engagement sportif...

Très fort engagement des établissements lors de l'appel à manifestation d'intérêt en sept 2023 :

27 établissements représentant 1000 personnes et 15 communes dont SXM

Les projets :

Format 5 à 7 jours, groupe d'une trentaine d'élèves avec 4 accompagnants.

participation à des épreuves JP

sorties culturelles et touristiques parallèles sur Paris

L'accompagnement :

- 4 billets d'entrée par personne pour épreuves des Jeux Paralympiques
- subvention FEBECS pour le transport aérien et l'hébergement, 1 250 €/ personnes (délégation des crédits à l'USEP et l'UNSS pour tiers payeurs)
- 2 scénarios (sélection des aides prévue selon la dotation FEBECS à venir) :
 - 258 à 488 personnes
 - 14 à 19 établissements
 - 14 à 28 personnes par groupe (encadrants compris)
- chaque porteur de projet doit trouver la complétude financière et est responsable de l'organisation du séjour



7- USEP (Comité multisports)

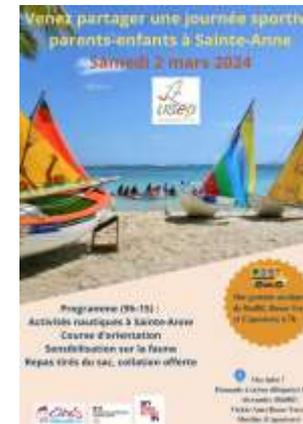
1. **indicateurs** : 81 associations affiliées, 9000 licenciés,
2. **implantations** : Dans toutes les circonscriptions
3. **Priorités** :
 - Calendrier sportif départemental + calendriers des secteurs de circonscriptions (avec des manifestations **sur le temps scolaire et hors temps scolaire**)
 - Projet fédéral “Les enfants font leurs jeux” / Avril à Juillet : rencontres sportives associatives avec des disciplines olympiques et/ou paralympiques, flashmob nationale, flamme, serment, défilé...
 - 18 formations pour les profs et les parents adhérents
 - Organisation de mini olympiades USEP Hors Temps Scolaire
 - Projet “Mon association booste mon cerveau” (Axe Santé et réussite éducative). Label Impact 2024 (3ème année consécutive) + Trophée Impulsion Sport
 -

Isabelle SAHAI Vice-présidente USEP

Guadeloupe

Des défis jalonnent l'année 2024 :

Septembre/Octobre	2024 Coups	Création d'affiche	Quiz national « culture Olympique »	Cycle 2	Cycle 3	
Novembre/Décembre	Batailles					
Janvier/Février	2024 mètres				Envoi d'objets	Batailles
Mars/Avril	Carnavals	Redaction d'une fiche sportive	Quiz national « Olympique et Paralympique »			
Mai/juin	2024 rencontres sportives					



8- UNSS GUADELOUPE

1. Indicateurs 77/79 établissements- licenciés à date du 1 mars 2024
2. Licences **Année scolaire en cours : 6586** licences saison 2022/2024 **7359**
3. Implantations 7 districts Nord Grande terre -Sud Grande Terre -Nord basse Terre- Sud Basse Terre -Îles du Nord- Îles du Sud- Districts lycée 3h AS par professeurs d'EPS;

Activité physique et sportives pratiquées **25** le règlement sportif fédéral et les fiches sport

- *Nombre des animateurs 304*
- *Nombre d'AS affiliées 76*
- *Nombre de collèges affiliés 49*
- *Nombre de lycées professionnels affiliés 8*
- *Nombre de lycées affiliés 19*
- *Nombre de coordonnateurs 6*
- *Nombre de licences élèves par animateur 22*
- *Nombre d'accompagnateurs 84*



1. priorité **A I R E** : Pour les élèves et Par les élèves

- **ACCESSIBILITE**: Un sport scolaire pour toutes et tous -**INNOVATION**: Des formes nouvelles de pratiques adaptées aux attentes - **RESPONSABILITÉ** vers une génération responsable -éthique solidaire,et démocratique - **EDUCATION** : Le sport comme outils d'éducation,au service de la réussite de tous. lien PNDSS et PADSS (Plan Académique Développement du sport scolaire) - **CRUNSS** . Sport et développement durable respect de l'environnement et impact sur celui ci Mutualisation des transports

- UNSS 971 Laureat Label impact 2024 en 2020 SUBVENTION ANS CR CD (contrat d'objectif)
- PROJETS :SAVOIR -ROULER -NAGER -PAGAYER RANDONNER en sécurité.
- En 2021 SAUVER- SE SAUVER- SECOURIR POUR LA VIE
- Formation enseignants- Formation - rôles Jeunes Officiels(les rencontres arbitrées et jugées par les JO
- TEMPS FORT JNSS- SOP- JOP- Organisation Journées promotionnelles développement de la Pratique sportive - Organisations des compétitions de niveau : AS -DISTRICT-ACADEMIQUE-INTER-ACADEMIQUE NATIONALE lien UNSS/ USEP/ FNSU



9- Le SUAPS et le Sport Universitaire

1. **indicateurs**: 2452 étudiants pratiquent une activité physique et sportive. 2000 étudiants en activité de loisir ou de détente. Plus de 700 étudiants sont notés en Enseignement Complémentaires Libre (ECL sport). Une 60aine d'étudiants sont inscrits à la FFSU, au sein de l'Université. 3 enseignants titulaires, 2 gestionnaires administratives, 1 opérateur logistique, 11 vacataires, 33 activités différentes proposées tout au long de la semaine. 22 activités proposées en ECL sport.

1. **implantations** : le SUAPS Antilles a une double implantation : un service en Martinique situé au campus de Schoelcher, avec 2 professeurs d'E.P.S. et un service en Guadeloupe avec 1 professeurs d'E.P.S. le Directeur, en charge des deux services.

1. **priorités**

1-Proposer des **pratiques d'épanouissement ,de loisirs et d'entraînement hebdomadaires.**

2-Proposer des enseignements notés de qualité en direction de tous les étudiants du débutant à l'expert.

3-Proposer des **pratiques compétitives** de performance (Ligue Caraïbes Des Sports Universitaires) et accompagner les pratiquants de haut niveau dans leur cursus (négocier les aménagements de planning, leur donner accès aux infrastructures de façon adaptée, leur permettre de figurer aux compétitions Universitaires de haut niveau).

4-Proposer des pratiques enrichissant la vie de campus et la vie étudiante : il s'agit de **tous les évènements sportifs, artistiques et culturels programmés chaque année** (interfilières -journée sport et santé - accueil de sportifs HTN /SBN - matches amicaux tournois avec les ligues et comités).

5-Placer **l'activité physique** comme un enjeu de préservation du capital **santé** (enjeu de société et positionnement de la gouvernance)

Actualité du SUAPS :préparer les JNSS- SOP- JOP / Avril mois de l'olympisme et du Paralympisme à l'UA



10- 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes APQ 30

Les 30 APQ sont proposées lorsque l'enseignement de l'éducation physique est dispensé pendant 20 à 30 minutes au cours de la journée.

1. indicateurs :

100% des écoles. Premier enjeu de cette rentrée

1. implantations :

Les écoles primaires et élémentaires du CP au CM2

1. priorités

- Mettre en œuvre collectivement et non individuellement l'APQ30 au sein de l'école ;
- Accompagner les enseignants ;
- Mettre en œuvre toute l'année les 30 minutes d'APQ (ritualisation) ;
- Déployer les kits avant fin décembre ;
- Mobiliser l'équipe de France des 30 minutes d'APQ au cours des premières semaines de l'année (153 athlètes dans le dispositif). Thomas DEBIERRE SHN référent de l'académie est intervenu dans trois écoles. Ces différents déplacements se sont accompagnés d'une large médiatisation afin de permettre la promotion la plus large possible de l'activité physique à l'école, et favoriser la conviction de son intérêt en particulier auprès des enfants et des familles.



MISE EN OEUVRE

- Remobilisation entre deux apprentissages,
- mise en place de pauses actives,
- mise en œuvre de l'APQ30 à une plage horaire correspondant à une faible vigilance,
- mise en œuvre de l'APQ30 à la demande des élèves qui identifient leurs besoins,
- utilisation de l'APQ30 comme outils d'apaisement du climat scolaire pendant la récréation.



11- Les Sections Sportives Scolaires SSS

1. **indicateurs :**

Une répartition géographique répondant à une volonté d'équilibre territorial conformément au principe qui régit la carte des formations

1. **implantations**

8 en Lycée

51 en Collège

1. **priorités**

4 piliers de la politique académique :

Pilier 1 : plus value scolaire en suivi de cohorte sur deux axes (vie scolaire et résultats scolaires)

Pilier 2 : recrutement non discriminant et équilibre de genre

Pilier 3 : équilibre de l'offre

Pilier 4 : continuité du double projet collège - Lycée

4. **Fonctionnement et financement :**

3 HSA spécifiquement dédiées à chaque SSS par le rectorat

Un encadrement assuré par les enseignants d'EPS prioritairement avec l'aide parfois de cadres techniques (partenariat)

Un fonctionnement pris sur la marge de l'établissement parfois non soutenable :
quid de l'engagement 1/ de la DRAJES 2/ les collectivités territoriales (Région pour les lycées / Département pour les Collèges)

12- Les classes Sport-Etudes

1. indicateurs :

la circulaire du 21 décembre 2023 institue le dispositif dit “ Sports études”. Il remplace les Sections Sportives d’Excellence. La carte des sports étude est arrêtée par Mme la rectrice après examen des dossiers par le COPIL (DAASEN, IA-IPR EPS, représentants MRP) : triple impératif : enseignement / entraînement / hébergement. Coordination : enseignant d’EPS

1. implantations

Rentrée 2023 : une SES en CK au collège de Guenette à Le Moule.

Remontée d’un établissement référent sport-étude exigé avant fin janvier : Cité Scolaire de l’Excellence Sportive et Lycée Gerville Réache

Perspectives : quid des spécialités sportives historiques (Escrime, athlétisme, judo, HB, voile, surf) : vers des sports études implantées dans les établissements référents?

1. Fonctionnement et financement :

Allègement possible à hauteur de 4 heures 30 hebdomadaires annualisables (suivi IA-IPR EPS)

Participation conventionnée : intervention des cadres techniques

Quid de l’engagement 1/ des Fédérations délégataires 2/ de l’ANS 3/ des collectivités territoriales (Région pour les lycées / Département pour les Collèges)

13- La scolarisation des Espoirs et SHN. schéma territorial d'accès à la haute performance sportive

1. Indicateurs Sportifs

AYANTS DROIT - PPF : 264	
Sportifs en PPF : 229	Sportifs listés SHN : 35
Hors liste ministérielle : 54	Sportifs : 29
Listés Espoirs : 156	Arbitres : 6
Listés Collectifs Nationaux : 19	

Sportifs CSES	Sportifs hors CSES
138	126

Établissements scolaires accueillant au moins 1 sportif ayant droit
18 CSES incluse

2. Indicateurs Structures

17 Structures régionales d'entraînement (11 implantées au CREPS - 6 hors CREPS 3 HB, Foot, Surf, Voile) inscrites dans le PPF de leur Fédération nationale respective.

16 Accession (Athlé, Basket, CK, Cyclisme, Escrime, 2 Foot, Haltéro, 2 Hand F et M, Natation, Rugby, Tennis, Triathlon, Voile, Surf)

1 Excellence (Hand F)

3. Accompagner le double projet du Sportif-élève : quels enjeux ?

- *Identifier et localiser* les ayants droit, particulièrement les extérieurs à la Cité Scolaire.
- *Garantir* la pertinence du double projet en vérifiant le niveau de performance sportive en collaboration avec les Fédérations, ligues sportives et structures régionales.
- *Consolider et rendre lisible* le réseau des établissements accueillant des sportifs-élèves (CPASHN, label...).
- *Conventionner* pour optimiser les accompagnements et responsabiliser l'ensemble des acteurs.
- Lister les ayant droits pour leur accorder les mesures d'accompagnement (gestion des absences et examens)

14- La Mention Complémentaire AG2S (Animation, Gestion du Secteur Sportif)

1. **indicateurs :**

dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, une MC ouvrant aux métiers sportifs (BPJEPS) est instituée en 2021.

Elle permet à certains élèves de Bac Pro de prolonger une formations de 300 heures (EPS + SES) + stage en milieu sportif

1. **implantations**

Rentrée 2021 :2 établissements référents : LP Augustin Arron et Georges Nicolo

Perspectives : fermeture de la MC à Nicolo en 2024. Quid de la montée en puissance avec la deuxième MC complémentaire E2S pour valider en totalité le BPJEPS?

1. **Fonctionnement et financement :**

Partenariat effectif avec le CREPS

Partenariat effectif avec le tissu sportif (associatif et marchand) et de la remise en forme.

Partenariat à construire avec les collectivités territoriales?

15- Le projet de formation bi-qualifiante concertée aux métiers du loisir sportif touristique

1. indicateurs :

Donnés par les chiffres du loisir sportif touristique : secteur économique de premier plan; saisonnalité faible sur le territoire; encadrement externalisé car en manque de personnels diplômés; employabilité élevée

1. implantations

Projet de formation bi-qualifiante concertée préparant au Bac et au DE dans les spécialités : voile, plongée, CK, Surf, randonnée

1. Fonctionnement et financement :

A l'image du dispositif existant sur une autre académie : 850 heures de formation réparties sur les 3 années Lycée avec annualisation sous forme de stage

Une propédeutique à la formation en SSS sports de nature collège : socle de compétences (référentiel de compétences partagées)

Une formation (100 heures) au tronc commun des métiers

Une formation spécifique pour préparer les TEP

Une participation en stage à la dynamique territoriale

Quid du rectorat et de la Région dans le financement de ce dispositif?

Relais par la formation STAPS pour développer la filière avec des ingénieurs en développement touristique (Fiche RNCP)

16- La rénovation des équipements sportifs scolaires comme priorité

Le Contrat de Convergence et de Transformation 2024-2027 (CCT) en cours de finalisation:

- 4M€ (2M€ à parité Etat/Département) consacrés à la rénovation du patrimoine sportif des collèges

-731 000€ au titre des équipements de proximité dont 87 000€ pour un dispositif expérimental d'aménagement des cours d'école doté de pour 2024

-une dizaine de salles de cours d'écoles et collèges transformées en dojos dans le cadre du programme "1000 dojos"



Merci de votre attention ...

COPIL de la Politique Sportive Académique

Le Sport à l'École - 5 MARS 2024



ACADÉMIE
DE GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité



PARIS 2024



PARIS 2024



PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité